



Mairie de Champ Saint Père

Madame, Monsieur,

Le Champ Saint Père, le 10 juin 2020

Aux Parents des enfants
des écoles Cousteau et Saint Pierre

Suite à notre courrier du 18 mai dernier vous informant de la facturation de la quote-part de 1,50€ pour l'accompagnement de vos enfants par nos agents municipaux sur les temps du repas, certains nous ont fait part de leur incompréhension quant à cette somme.

Dans un souci de transparence et afin de répondre aux diverses questions qui nous ont été posées, il nous paraît important de vous informer du coût réel d'un repas en temps normal et de quoi il est constitué, ainsi que le coût de la prise en charge méridienne depuis la reprise post confinement.



**POURQUOI LE REPAS DE MON
ENFANT ME COÛTE 1€50 DEPUIS
LA REPRISE DE L'ECOLE ?**

A savoir...

1 repas coûte au total

5.68€

3€63 pour les parents d'élèves

2€05 pour la collectivité

2€40 pour les personnels
encadrants

1€08 pour les locaux et
les charges fixes

2€20 pour le repas



Des règles sanitaires qui changent tout...

DEPUIS LA REPRISE DE L'ECOLE LE 12 MAI,

1 REPAS COÛTE ENVIRON 2€10 :

- 1€50 pour les parents d'élèves
- 0€60 pour la collectivité (+ protocole sanitaire)

Nous avons à cœur de répondre au mieux aux besoins de vos enfants dans le respect des contraintes (sanitaires et administratives) et restons à l'écoute des directrices de nos écoles et des associations de parents d'élèves.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Jean FERRAND

